

L'EVOLUTION POLITIQUE DE LA FRANCE DEPUIS 1945

I. LA IV^e RÉPUBLIQUE, UNE RÉPUBLIQUE INSTABLE ET ÉPHÉMÈRE (1944/46-1958)

A. LA RECONSTRUCTION POLITIQUE (1944-1946)

1. Le rétablissement de la démocratie républicaine

Le Gouvernement provisoire de la République française présidé par le général de Gaulle et composé de Résistants (GPRF), rétablit l'autorité de l'État, mais la question des institutions est renvoyée à plus tard.

L'effacement de la Résistance et le retour des partis : Les mouvements de Résistance, qui ont joué un rôle important dans la reconstruction administrative de la France ne parviennent pas à s'unir et s'effacent rapidement devant les partis politiques : le Parti communiste français (PCF), la SFIO (Parti socialiste - Section française de l'Internationale ouvrière), le Parti radical et radical socialiste.

La création du MRP par les démocrates-chrétiens, constitue cependant une expérience originale de renouveau.

La stratégie du PCF : Auréolé par sa participation active à la lutte clandestine et à la libération de la France, le PCF développe une double stratégie de prise du pouvoir et d'intégration à la vie politique nationale qui s'appuie sur la présence de ministres communistes (Maurice Thorez) au gouvernement.

2. La naissance difficile de la IV^e République

L'échec de la 1^{ère} Assemblée constituante et l'avènement du Tripartisme

Lors des élections d'octobre 1945, marquées par l'adoption de la représentation proportionnelle et l'établissement du vote des femmes, les Français se prononcent par référendum sur l'avenir des institutions et élisent une assemblée constituante.

Le PCF devient le 1^{er} parti de France mais De Gaulle et le GPRF font adopter toute une série de réformes économiques et sociales (nationalisations, planification, sécurité sociale). Le général de Gaulle, hostile au retour à un régime d'assemblée, démissionne en janvier 1946 et laisse la place aux trois partis qui ont obtenu le plus de voix aux élections : le PCF, le MRP et la SFIO.

La deuxième Assemblée constituante : Après le rejet d'un 1^{er} projet constitutionnel, et l'élection d'une 2^{ème} Assemblée constituante, un second projet constitutionnel, que le général de Gaulle avait par avance rejeté dans son discours de Bayeux, est adopté à une faible majorité. La Constitution de 1946 : Elle rétablit un régime du type de celui de la III^e République, qui cantonne le président de la République dans un rôle de représentation, et confie l'essentiel du pouvoir exécutif à un président du Conseil placé sous la coupe de l'Assemblée.

B. L'INSTABILITE MINISTERIELLE DE 1947 A 1958

1. La rupture du Tripartisme (1947)

La mise en place des nouvelles institutions : Les élections législatives de novembre 1946 confirment les 3 partis au pouvoir. Les socialistes Vincent Auriol et Paul Ramadier sont élus président de la République et président du Conseil.

La crise de 1947 et l'exclusion des ministres communistes du gouvernement : Le blocage des salaires, la multiplication des grèves, la guerre d'Indochine, et les débuts de la guerre froide aboutissent en 1947 à l'exclusion des ministres communistes et à la rupture du tripartisme.

2. La Troisième force (1947-1951) (= Ni le PCF, ni de Gaulle !)

La Troisième force est une coalition constituée pour s'opposer :

- au PCF accusé d'être aux ordres de Moscou et de développer une stratégie insurrectionnelle de prise du pouvoir ;
- à de Gaulle soupçonné de vouloir instaurer un régime de pouvoir personnel en créant le RPF.

L'immobilisme centriste :

La Troisième force réunit donc tous les partis à l'exception du PCF et du RPF, mais s'enferme vite dans l'immobilisme centriste. Pour conserver le pouvoir, cette coalition fait adopter le système des apparentements appliqué aux élections législatives de 1951.

3. Le retour de la droite au pouvoir (1952-1954)

L'effacement des socialistes : Après le départ des socialistes, opposés à leurs partenaires du MRP sur la question de l'aide aux écoles confessionnelles, la Troisième force se brise. Les coalitions gouvernementales se constituent désormais avec l'appui de la droite réorganisée au sein du Centre national des Indépendants (CNI). Issus du CNI, Antoine Pinay et Joseph Laniel, gouvernent avec l'appui de membres du RPF que de Gaulle décide alors de saborder.

La querelle de la CED et l'échec de la politique coloniale : La vie politique française est secouée par les querelles concernant le projet de Communauté européenne de défense (CED), et les questions coloniales.

La faiblesse des institutions est illustrée en 1953 par l'élection, à l'issue de 13 tours de scrutin, du président de la République René Coty.

4. L'expérience Mendès France (1954-1955)

Une tentative de redressement de la IVe République : Pierre Mendès France veut sauver la IVe République affaiblie, discréditée, et restaurer l'autorité de l'État en renforçant l'exécutif à travers la fonction de président du Conseil face à l'omnipotence de l'assemblée et des partis.

Une nouvelle approche des questions coloniales : En 1954, Mendès France signe les accords de Genève qui mettent fin à la guerre d'Indochine et négocie avec les nationalistes tunisiens, mais il doit faire face à l'insurrection algérienne (qui commence dans la même année). Mendès France est renversé par une coalition hétéroclite de mécontents, mais incarne avec ce qu'on appellera désormais le mendésisme, une force de renouveau de la vie politique.

5. La chute de la IV^e République (1955-1958)

L'intermède Edgar Faure : Edgar Faure préside un gouvernement de centre-droit qui se heurte à la montée du mouvement poujadiste. Il dissout l'Assemblée mais perd les élections législatives de 1956 face au Front républicain.

Guy Mollet : Le Front républicain met en place le gouvernement Guy Mollet, le plus long de la IV^e République. Le gouvernement Guy Mollet accorde aux salariés une 3^{ème} semaine de congés payés, relance la construction européenne, mène à son terme l'indépendance de la Tunisie et du Maroc, fait adopter la loi-cadre Defferre ouvrant la voie à l'autonomie interne des colonies d'Afrique noire, mais il ne parvient pas à ramener la paix en Algérie où il engage les soldats du contingent.

L'enlèvement dans la guerre d'Algérie et la crise du 13 mai 1958 : Après la chute du gouvernement de Guy Mollet, l'instabilité ministérielle atteint son paroxysme.

Le 13 mai 1958, un Comité de salut public (cf. la période de la Convention de 1792-1795 !) est constitué à Alger par les partisans du maintien de l'Algérie dans la France. Pour éviter la guerre civile, le président Coty fait appel à de Gaulle qui est largement investi avec pour mission de préparer une nouvelle constitution.

II. LA V^e RÉPUBLIQUE DEPUIS 1958, UNE RÉPUBLIQUE NOUVELLE À L'ÉPREUVE DU TEMPS

A. LA RÉPUBLIQUE GAULLIENNE DE 1958 A 1969

1. La fondation de la V^e République (1958-1962)

La Constitution de 1958, inspirée par le discours de Bayeux, est élaborée rapidement par une équipe d'experts réunis autour de Michel Debré et adoptée lors du référendum de septembre 1958 par 80 % de OUI.

Le renforcement de la fonction présidentielle : La Constitution de 1958 réduit le rôle du Parlement et renforce les pouvoirs du président de la République. Élu par un collège élargi de 80 000 grands électeurs, il nomme et met fin aux fonctions du Premier ministre, dispose de pouvoirs réglementaires en signant les ordonnances et les décrets adoptés en conseil des ministres présidé par lui.

Il peut dissoudre l'Assemblée, s'adresser directement au pays, lui soumettre tout projet par référendum et, dans des circonstances graves, recourir à l'article 16 qui lui confère les pleins pouvoirs. Mais l'exécutif ainsi renforcé, est partagé entre le président de la République et le Premier ministre.

La mise en place des nouvelles institutions : Les élections législatives de novembre 1958, marquées par le retour au scrutin majoritaire uninominal à 2 tours, permettent à l'UNR de disposer de la majorité absolue avec le renfort des députés indépendants. De Gaulle élu président de la République avec 78 % des suffrages, nomme Michel Debré, Premier ministre.

2. Le règlement des questions coloniales

Revenu au pouvoir grâce à la pression des partisans de l'Algérie française, de Gaulle, infléchit sa politique et s'engage dans un processus qui conduit à l'indépendance de l'Algérie, acquise en 1962, au terme des accords d'Evian. En même temps, il achève la décolonisation de l'Afrique noire française qui est effective dès 1960.

3. La révision constitutionnelle de 1962

Profitant de l'émotion suscitée par l'attentat du Petit-Clamart, et en s'appuyant sur son collaborateur le plus direct Georges Pompidou nommé Premier ministre, de Gaulle fait adopter par référendum le principe de l'élection du président de la République au suffrage universel.

4. Grandeurs et déconvenues de la politique du général de Gaulle (1963-1969)

Une politique d'indépendance nationale : De Gaulle fait de la politique extérieure et de la politique de défense son « domaine réservé ». Il rejette la double hégémonie exercée par les États-Unis et l'URSS, dote la France d'une force de dissuasion nucléaire, retire la France du commandement militaire intégré de l'OTAN. En revanche, il applique loyalement le traité de Rome et privilégie le rapprochement franco-allemand, dont il veut faire la clé de voûte de la construction européenne, mais combat toute idée de supranationalité et s'oppose à l'adhésion du Royaume-Uni à la CEE.

La montée des oppositions : Sur le plan social, le mécontentement des oubliés de la croissance culmine avec la grève des mineurs de 1963. Sur le plan politique, l'opposition au gaullisme s'amplifie. En 1965, de Gaulle est mis en ballottage au 1er tour des élections présidentielles par François Mitterrand qui rassemble la gauche non communiste dans la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS).

À l'issue des élections législatives de 1967, la majorité gaulliste ne détient plus qu'un seul siège de majorité.

La crise de mai 1968 : À l'origine de cette crise, il y a la révolte étudiante, relayée par une grève générale de solidarité déclenchée par les syndicats. Celle-ci débouche sur les accords de Grenelle qui sont rejetés par la base. François Mitterrand, soutenu par la gauche non communiste qui croit que le pouvoir est vaquant, se déclare candidat à la présidence de la République. De Gaulle disparaît puis réapparaît, s'adresse au pays à la radio, dissout l'assemblée, provoque des élections législatives gagnées par les gaullistes rassemblés dans l'Union pour la défense de la République (UDR). Il remplace Georges Pompidou par Maurice Couve de Murville et relance le thème de la participation.

Mais en 1969, au lendemain de l'échec du référendum sur la réforme régionale et sur la disparition du Sénat, il démissionne et se retire à Colombey-les-Deux-Eglises (Lorraine) où il meurt l'année suivante.

B. LA 5e REPUBLIQUE APRES DE GAULLE DE 1969 A 1981

1. « La continuité dans le changement » avec Georges Pompidou (1969-1974)

Un président qui entend maintenir l'héritage de la République gaullienne : Ancien directeur de cabinet, puis Premier ministre du général de Gaulle, Georges Pompidou entend préserver les acquis de la République gaullienne dans le domaine des institutions, de la croissance économique et de l'indépendance nationale. Il choisit comme Premier ministre un gaulliste historique, Jacques Chaban-Delmas, mais en même temps, soucieux de tirer la leçon de l'échec de De Gaulle en 1969, il propose une ouverture politique vers le centre.

La « nouvelle société » : Les rapports entre le président et son Premier ministre s'avèrent toutefois difficiles dans la mesure où ce dernier, en lançant le thème de la « nouvelle société » définissait les grandes orientations de la politique française, prérogative depuis 1958 du président de la République. Le président recherche une ouverture politique pour élargir sa majorité en direction du centre, tandis que son Premier ministre envisage une ouverture sociale pour essayer de retrouver le soutien populaire dont avait bénéficié de Gaulle.

En 1972, Pompidou renvoie Jacques Chaban-Delmas et le remplace par Pierre Messmer.

Le programme commun de la gauche : François Mitterrand, secrétaire général du Parti socialiste (PS) qu'il a refondé en 1971 au Congrès d'Épinay, signe en 1972 avec le Parti communiste et le Mouvement des radicaux de gauche (MRG) un programme commun de gouvernement qui prévoit la nationalisation des grandes entreprises, le rétablissement du scrutin proportionnel et la réduction des pouvoirs du président de la République.

Un septennat inachevé : Aux élections de 1973, la majorité présidentielle l'emporte grâce au ralliement du centre droit, qui contribue à renforcer la bipolarisation de la vie politique mais aussi à affaiblir la composante gaulliste. La crise économique brise la croissance, et relancent les tensions sociales.

Le septennat est brutalement interrompu par la mort de Pompidou en avril 1974.

2. Le « changement » avec Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981)

Un président qui ne sort pas des rangs gaullistes : Au 1er tour des élections présidentielles de 1974, le candidat gaulliste Jacques Chaban-Delmas est devancé par Valéry Giscard d'Estaing, le chef des Républicains indépendants (RI), qui est élu au 2ème tour face à François Mitterrand candidat commun de la gauche unie. Le nouveau président représente une droite qui s'est ralliée à de Gaulle sans adhérer au gaullisme.

L'affaiblissement du gaullisme qui était parvenu jusqu'alors à transcender les partis politiques, ramène au clivage traditionnel opposant la droite et la gauche, et amorce un rééquilibrage de la majorité présidentielle au profit des Républicains indépendants et des centristes.

La confrontation RPR – UDF : Giscard d'Estaing annonce une « ère nouvelle », nomme Premier ministre Jacques Chirac, qui avait contribué à lui rallier l'électorat gaulliste, et se fixe pour objectif de créer la « société libérale avancée ». Il engage une série de réformes : vote à 18 ans ; lois Veil sur la libéralisation de la contraception et de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ; loi Haby sur le collège unique.

Mais Jacques Chirac, au lieu de « giscardiser » le parti gaulliste (UDR) dont il est devenu le secrétaire général, et de le mettre au service de la politique présidentielle, affirme la différence du gaullisme et démissionne en 1976 de sa propre initiative, alors que, depuis de Gaulle, les Premiers ministres de la Ve République ne se retiraient qu'à la demande du président. Le nouveau Premier ministre, Raymond Barre, donne la priorité à l'économie et applique un plan d'austérité impopulaire reposant sur l'augmentation des impôts, ainsi que sur le blocage des prix et des salaires.

Jacques Chirac réorganise le mouvement gaulliste au sein du Rassemblement pour la République (RPR) et il est élu maire de Paris en 1977, contre le candidat giscardien.

Aux élections législatives de 1978, la majorité présidentielle l'emporte face à la gauche affaiblie par la rupture entre le Parti communiste et le Parti socialiste en désaccord sur l'actualisation du programme commun. Mais l'Union pour la démocratie française (UDF) constituée par les formations non gaullistes devance le RPR qui devient de plus en plus critique à l'égard du président.

C. ALTERNANCES ET COHABITATIONS DE 1981 A 2002

1. Le premier septennat de François Mitterrand (1981-1988)

« Changer la vie » (1981-1982) : François Mitterrand, malgré la désunion de la gauche, est élu en 1981 face à Giscard d'Estaing qui n'a pas fait le plein des voix gaullistes. Premier président de gauche de la Ve République, il dissout l'Assemblée, provoquant des élections législatives qui donnent la majorité absolue aux socialistes. Le Premier ministre, Pierre Mauroy, dont le gouvernement comprend quatre ministres communistes, fait aboutir d'importantes réformes : nationalisations; décentralisation et régionalisation ; abolition de la peine de mort ; lois Auroux sur le droit du travail.

En même temps, il développe une politique de relance fondée sur le progrès social (semaine de travail de 39 heures ; retraite à 60 ans ; 5ème semaine de congés payés ; augmentation des salaires et des prestations sociales).

La fin de l'état de grâce et la rigueur (1982-1986) : En 1982, les difficultés économiques et monétaires contraignent Pierre Mauroy à bloquer les prix et les salaires. L'opposition de droite relève la tête et mobilise un million de manifestants en juillet 1984 pour la défense de l'enseignement privé que la gauche voulait intégrer au sein d'un grand service public. Le ministre de l'Éducation nationale, Alain Savary, démissionne.

Pierre Mauroy est remplacé par Laurent Fabius. Ce dernier ne parvient pas à restaurer le crédit de la gauche au pouvoir, qui est affaiblie par le départ des ministres communistes hostiles à la politique d'austérité, mais aussi par les troubles indépendantistes en Nouvelle-Calédonie.

Le rétablissement du scrutin proportionnel aux élections de 1986 permet à l'extrême-droite de faire élire 35 députés Front national (FN), sans éviter la défaite de la gauche.

La (première) cohabitation Mitterrand-Chirac (1986-1988) : Après la victoire de la droite aux élections législatives de 1986, Jacques Chirac est appelé au poste de Premier ministre. Cette cohabitation conflictuelle entre un président de gauche et un Premier ministre de droite, ouvre

une période de tension au sein de l'exécutif, conduisant à une relecture de la constitution et à un rééquilibrage des pouvoirs en faveur du Premier ministre.

Le président entend défendre jalousement toutes ses prérogatives et se replie sur le « domaine réservé » instauré en son temps par de Gaulle ! Le Premier ministre attaque le bilan socialiste, rétablit le scrutin majoritaire et renoue avec une politique économique libérale appuyée sur des privatisations.

La contestation sociale se rallume, relayée par les étudiants qui s'opposent en 1986 au projet de loi Devaquet, accusé de vouloir introduire la sélection à l'Université.

2. le second septennat de François Mitterrand (1988-1995)

Le retour des socialistes à Matignon (1988-1993) : Réélu face à Jacques Chirac, François Mitterrand nomme Michel Rocard 1er ministre et dissout l'Assemblée. Mais à l'issue des élections législatives, le Parti socialiste ne dispose de la majorité à l'Assemblée nationale qu'avec l'appoint des députés communistes. Un accord, ratifié par référendum, met fin à la violence en Nouvelle-Calédonie.

Rocard instaure le revenu minimum d'insertion (RMI). En même temps, il privilégie la lutte contre l'inflation, la défense du franc et la réduction des déficits budgétaires et sociaux de l'État, alors que le chômage continue de progresser. Cette politique de rigueur relance la contestation sociale et amène les communistes à se montrer de plus en plus critiques à l'égard du gouvernement qui doit recourir de plus à l'article 49-3 de la Constitution.

Affecté par l'usure du pouvoir et la perte d'influence du PS qui est battu par la coalition RPR-UDF aux élections européennes de 1989 et régionales de 1992, le président remplace Michel Rocard par Édith Cresson, puis par Pierre Bérégovoy chargé de préparer les élections législatives de 1993.

Le traité de Maastricht (1992) sur la monnaie unique, qui divise profondément les Français, n'est ratifié par référendum que d'extrême justesse.

La (deuxième) cohabitation Mitterrand-Balladur (1993-1995) : La victoire écrasante de la droite aux élections législatives de 1993 ouvre la voie à une seconde cohabitation, avec la formation du gouvernement Balladur qui renoue avec une politique libérale et ramène la confiance à droite. À la veille de l'élection présidentielle de 1995, Édouard Balladur se déclare candidat et se pose en rival de Jacques Chirac qui déclare vouloir réduire la « fracture sociale ».

3. Le premier mandat de Jacques Chirac de 1995 à 2002

1995-1997 : un retour manqué aux sources de la Ve République ? : L'élection à la présidence de la République de Jacques Chirac, héritier du gaullisme, face au candidat socialiste Lionel Jospin, semblait renouer avec les débuts de la Ve République dont les institutions se trouvaient pérennisées, et représenter une consolidation de l'héritage du gaullisme, avec un président RPR à l'Élysée, un Premier ministre RPR, Alain Juppé, à Matignon, et un président de l'Assemblée, RPR, Philippe Séguin, au Palais Bourbon. Mais le duel Chirac-Balladur a accentué les divisions au sein de la majorité RPR-UDF.

Le gouvernement Juppé qui a poursuivi une politique de rigueur privilégiant l'aide aux entreprises et la lutte contre les déficits, sans pour autant faire reculer le chômage, a battu rapidement des records d'impopularité, qui ont culminé avec les grèves de 1995.

1997 - 2002 : la (troisième) cohabitation Chirac-Jospin : La cohabitation est née de la dissolution de l'assemblée prononcée par Jacques Chirac en 1997, qui a entraîné des élections législatives anticipées, gagnées par la gauche plurielle (PS, PCF, Verts). En obligeant le président de la République RPR à partager l'exécutif avec un Premier ministre socialiste, cette cohabitation, la plus longue de l'histoire de la Ve République, a affaibli la lecture gaulliste et présidentielle de la Constitution de 1958, et aggravé la défiance qui s'est progressivement instaurée entre les Français et la classe politique, droite et gauche confondues.

D. LA REELECTION DE JACQUES CHIRAC EN 2002

Vers une renaissance des institutions de la Ve République ?: La confrontation qui a opposé Jacques Chirac et Lionel Jospin de 1997 à 2002 à l'époque de la troisième cohabitation, s'est finalement achevée par la réélection de Jacques Chirac. Le faible score réalisé par le président sortant à l'issue du premier tour de scrutin (moins de 20 % des suffrages exprimés), les divisions de la gauche et l'élimination du candidat socialiste, Lionel Jospin, devancé par Jean-Marie Le Pen, candidat d'extrême droite présenté par le Front national, et la victoire de Jacques Chirac, finalement réélu au second tour avec 82 % des suffrages exprimés grâce au soutien massif de la gauche, ont révélé la profondeur de la crise dans laquelle la Ve République s'était enfoncée.

La droite réunie dans l'Union pour la majorité présidentielle (UMP) a gagné les élections législatives qui ont suivi, face à une gauche divisée et désemparée par l'échec de Jospin et son retrait de la vie politique.

Après la réduction de la durée du mandat présidentiel à 5 ans, alignée désormais sur la durée du mandat des députés, la réélection de Jacques Chirac qui peut désormais s'appuyer sur un Premier ministre entièrement dévoué, Jean-Pierre Raffarin, et sur une large majorité au Parlement, l'UMP, rebaptisée Union pour un mouvement populaire, marque un tournant dans l'histoire de la Ve République. Cette réélection a mis fin à l'ère des cohabitations. Elle a éloigné la crise qui menaçait l'existence même de la Ve République et créé les conditions d'une possible renaissance des institutions de la Ve République et d'un retour au principe de la prééminence présidentielle dont son fondateur, le général de Gaulle, avait voulu faire la clé de voûte des institutions.

Mais la montée de l'abstention (respectivement 28 % et 35 % d'abstentionnistes au premier tour de l'élection présidentielle puis des élections législatives), et le score élevé obtenu par Jean-Marie Le Pen, candidat de l'extrême droite, au premier tour des élections présidentielles (près de 17 % des suffrages exprimés), traduisent l'ampleur des frustrations et de l'incompréhension qui se sont installées entre les Français et la classe politique.

Enfin le retour à une politique résolument libérale pour faire face aux difficultés économiques et sociales (défi de la mondialisation, alourdissement des dépenses de santé, réforme du système des retraites) suscite des résistances et provoque des tensions.
